

Régis MARAIS
6 route de la Vallée
Auxillac
48500 La Canourgue

06 78 62 55 05
rgism@yahoo.fr

Monsieur Daniel PLANCHE,
Commissaire enquêteur,

Une demande de Permis de construire au titre d'un projet de centrale solaire au sol a été déposée sur la commune de Lespignan. La réalisation de ce projet nécessite une mise en compatibilité du PLU de la commune et une enquête publique est ouverte.

Je me permets donc de vous solliciter afin de bien vouloir prendre en considération ma requête.

Je possède une parcelle de terrain référencée D100, chemin de Vivios sur la commune de Lespignan. Ce terrain pour les nécessités de la ZAC Camp Redoun a été classifié pour partie en zone UC , ne suffisant toutefois à la construction d'une habitation sur l'emprise concernée.

Je relève que les parcelles 3630, 3631 et 3632 des terres de Vivios jouxtent et sont même imbriquées à la parcelle D100 ; confère plan ci-dessous .



Lors de l'enquête précédente, il a été énoncé par le Monsieur le Commissaire Enquêteur, je cite : « Même si cette requête est hors contexte de cette enquête publique, la municipalité pourra apporter une réponse sur le devenir de cette parcelle dans le cadre d'une nouvelle enquête publique. » CE ARMING - Décision N° E22000136/34 du 26 octobre 2022

A ce jour, je n'ai pas de retour, par ce courrier, je vous demande donc, de bien vouloir étudier et envisager le classement intégral de cette parcelle D100 en zone UC .

Comptant sur une étude de ma sollicitation, en vous en remerciant du temps consacré.

Je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur PLANCHE , mes sincères salutations.

Régis MARAIS
04 juin 2025